

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant nomination des membres des conseils
d'administration des Sociétés publiques d'administration
des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les
pouvoirs publics (SPABS)**

A.Gt 24-09-2020

M.B. 02-10-2020

Modification :

A.Gt 13-01-2022 - M.B. 03-02-2022

A.Gt 17-05-2023 - M.B. 11-09-2023

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret de la Communauté française du 5 juillet 1993 portant création de six sociétés de droit public d'administration des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les pouvoirs publics;

Vu les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française du 9 novembre 1993 arrêtant les statuts des sociétés publiques d'administration des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les pouvoirs publics;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 septembre 2019 fixant la répartition des compétences entre les Ministres de la Communauté française;

Sur proposition du Ministre-Président et du Ministre qui a les bâtiments scolaires dans ses attributions ;

Après la délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires du Brabant wallon :

- Mme Kyriaki MICHELIS ;
- M. Jacques BENTHUYNS; [*remplacé par A.Gt 13-01-2022*]
- Mme Anne-Michèle PIERARD ;
- M. André GRENIER ;
- M. François RUELLE.

Article 2. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Bruxelles :

- Mme Dominique CLAJOT ;
- Mme Isabelle VAN MECHELEN ;
- Mme Andréa GREBORI ;
- M. Emmanuel ROBBEN ;
- Mme Debora TILLEMANS.

Article 3. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Namur :

- M. Michel PUT ;
- Mme Anne THONON ;
- Mme Valérie CAVERENNE-WARZEE ;
- M. Xavier MULLENS ;
- M. François STRUZIK.

Article 4. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires du Hainaut :

- M. Thibaut BIERNY ;
- Mme Stéfana BAIIO ;
- M. David VACCARI ;
- Mme Marie-Astrid ATTOUT ;
- Mme Valentine SALERNI.

Article 5. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Liège :

- M. Julien NICAISE ;
- Mme Delphine GILMAN ;
- M. Eric LAURENT [*remplacé par A.Gt 17-05-2023*]
- M. Lambert DEMONCEAU ;
- Mme Cécile PETIT.

Article 6. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires du Luxembourg:

- M. Jean BRIOL ;
- Mme Marie-Rose DOMINGUEZ ;
- Mme Anne DAISNE ;
- M. Marcel GOMAND ;
- Mme Audrey SIMON.

Article 7. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 8. - Le Ministre-Président et le Ministre qui a les bâtiments scolaires dans ses attributions sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 24 septembre 2020.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

Le Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Egalité des chances,
exerçant la tutelle sur Wallonie Bruxelles Enseignement,

Fr. DAERDEN